

SOLVABILITÉ 2 : OBLIGATIONS DE REPORTING

Référence : DL243E	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

- Etablir des reporting sur les informations à transmettre aux clients et au superviseur

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.

Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

Les plus de la formation :

S'inscrivant dans le prolongement de la réforme du secteur bancaire Bâle 2, la directive européenne Solvabilité 2 entrée en vigueur le 1er janvier 2016, instaure un nouveau régime prudentiel dans le secteur de l'assurance et de la réassurance. Ses objectifs ? Renforcer l'intégration et la sécurité du marché européen de l'assurance, améliorer la protection des consommateurs, accroître la compétitivité des assureurs au niveau européen.

Cette formation offre une vision globale de cette directive qui a profondément changé la gouvernance des organismes d'assurance et de réassurance.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[PLANETE CSCA RH ici >>](#)

PROGRAMME

E. Solvabilité II : obligations de reporting

1. Informations à fournir aux superviseurs
2. Informations à communiquer aux consommateurs

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Fiche identité :

Ce module de formation digitale a été écrite et conçue en 2019. Elle fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 18:05